

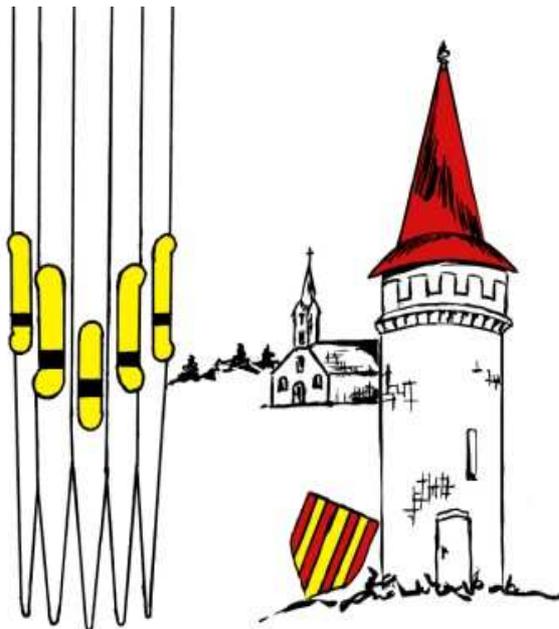
ASBL De nouvelles orgues pour Messancy

Septembre 2017

Présentation de la saison culturelle

2017-2018

Dossier de presse



**De nouvelles orgues pour Messancy
- ASBL - Eng nei Uergel fir Mietzeg**

1. Communiqué de presse



« Une troisième saison musicale pour l'ASBL De nouvelles orgues pour Messancy »

L'ASBL *De nouvelles orgues pour Messancy*, créée le 22 juin 2015, poursuit son double objectif : d'une part, la construction d'un nouvel orgue au sein de l'église décanale de Messancy et d'autre part, la création de cycles annuels de concerts et d'activités musicales autour de ce projet. Nous poursuivons notre projet musical au service de la vie culturelle et sociale de notre région.

Après deux premières saisons qui ont rassemblé de nombreux auditeurs, nous avons le plaisir de vous présenter notre **troisième saison 2017-2018** qui se composera de **5 concerts** de styles différents avec une harpiste, un trio baroque, deux chorales et un orchestre philharmonique. Une fois de plus, nous donnons une place aux jeunes talents et aux ensembles musicaux sur nos 3 frontières.

Nous vous invitons à assister au **concert d'ouverture** de la saison **le dimanche 1er octobre 2017 à 15h** avec la prestation de la jeune et talentueuse harpiste **Chanel Perdichizzi**.

Vous souhaitez soutenir notre projet ? Un numéro de compte d'épargne est ouvert au nom de l'ASBL : **IBAN - BE16 2998 4341 0174 - Code BIC : BPOTBEB1** . Les dons versés sur ce compte seront intégralement consacrés à la construction de l'orgue.

Pour plus d'informations : www.orgues-messancy.be

Contact : Siège social et secrétariat : 14A, rue d'Athus B-6790 Aubange

☎ 0032 / (0)470.89.34.63

E-Mail : info@orgues-messancy.be



2. Agenda de la saison 2017-2018

Après deux premières années riches en partage et en émotions, notre association a le plaisir de vous présenter le programme de sa troisième saison musicale. Pour cette nouvelle année, nous avons élaboré une programmation diversifiée : récital de harpe, musique baroque, concert 100% chansons françaises, musique de films, ... Une programmation ouverte aux talents sur nos 3 frontières avec l'ensemble *Les Corybantes* de Longwy, l'*orchestre symphonique de Villerupt*, la *chorale du Beynert* d'Arlon, la *chorale Croc-notes* de Ciney et pour débiter la saison, la jeune harpiste *Chanel Perdichizzi*, diplômée du conservatoire de Luxembourg en 2016. Vous avez pu découvrir Chanel lors de sa participation à la finale du concours Prodiges 2016 sur France 2.

Tous les concerts seront présentés le dimanche après-midi à 15h en l'église de Messancy. A la fin des concerts, un moment convivial vous est proposé et vous permet de rencontrer les musiciens.

Avant chaque concert, le programme interprété par les artistes sera sur la page d'accueil de notre site. Nous serons également présents sur Facebook.

Comme l'année dernière, les tickets seront vendus à 15€ le jour du concert ; mais nous mettons en place des préventes au prix de 12€ (les concerts restent gratuits pour les enfants de moins de 12 ans). Les préventes seront disponibles aux emplacements suivants un mois avant la date du concert :

- Librairie du Centre (Chez Lionel & Vanessa) - Messancy
- Eglise de Messancy : les dimanches à la sortie de la messe (10h45) – auprès de l'organiste, Olivier Toussaint.
- Centre Culturel d'Aubange - Athus
- Park Music - Arlon
- Office de Tourisme du Pays de Longwy - Longwy-Haut
- Par virement bancaire **au plus tard 1 semaine avant le concert** sur le compte courant de l'ASBL BE 29 0004 3181 1664 en précisant en communication vos noms, nombre de personnes et date du concert choisi. Les billets seront alors à récupérer en billetterie le jour du concert (Renseignements au secrétariat par téléphone 0032/(0)470.89.34.63 ou par mail info@orgues-messancy.be).



Programmation de la troisième saison culturelle 2017-2018 à l'église de Messancy :

- Cette saison musicale 2017-2018 s'ouvrira **le dimanche 1er octobre 2017 à 15h** avec un récital de harpe. Nous aurons le plaisir d'accueillir **Chanel PERDICHIZZI**, finaliste du concours Prodiges 2016 sur France 2. Cette jeune harpiste de 17 ans a déjà obtenu plusieurs distinctions dans des concours internationaux en France, en Allemagne et en Italie. **Finaliste du concours Classic Academy 2017**, elle s'est produite en soliste avec l'orchestre Philharmonique Royal de Liège en juin 2017. Autre rendez-vous pour ce jeune talent en juillet 2017, un récital au Festival Musica à Florence suite à son premier prix au concours international Suoni d'Arpa à Saluzzo en Italie. Chanel s'adonne à la harpe depuis l'âge de 6 ans et poursuit sa formation à l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie à Namur dans la classe de Sophie Hallynck. Elle a obtenu au Conservatoire de Luxembourg la plus grande distinction en juillet 2016. **Un voyage musical en terre belge et française** sera au programme de son récital à l'église de Messancy.



Au cours de ce concert, Chanel Perdichizzi jouera deux œuvres en duo avec la jeune violoniste **Alice Sinacori** : Fantaisie opus 124 de Saint-Saëns et les danses populaires roumaines de Bartok.

- Le deuxième concert aura lieu **le dimanche 12 novembre 2017 à 15h**. La **chorale du BEYNERT** nous fera découvrir **les couleurs du baroque** avec des œuvres de **Henry Purcell, Alessandro Scarlatti, Antonio Lotti, Georg Friedrich Haendel...** Chef de chœur, **François Levaque**, musicien professionnel, professeur à l'académie de musique d'Arlon, ouvre la chorale à des horizons contrastés au fil des saisons.



Avec la participation de **Bérenger Goffette à l'orgue**, soliste et improvisateur.



- Bienvenue à nos amis musiciens français pour un troisième concert **le dimanche 4 mars 2018 à 15h**. L'ensemble baroque de Longwy **Les Corybantes** nous proposera un concert autour de cantates et sonates... de BACH à TELEMANN...



– **Philippe Barth**, contre-ténor et violoncelliste, artiste aux multiples talents, travaille ou a déjà travaillé avec des ensembles renommés comme Arsys Bourgogne, le chœur de chambre de Namur, le Collegium Vocale, la Chapelle Rhénane, ... Il enseigne le chant, notamment aux élèves de la Maîtrise de la Cathédrale de Metz. Il est professeur de violoncelle et de formation musicale.

– Après avoir débuté ses études musicales par le piano, **Marie-Paule Baumgartner-Sendron** s'est tournée vers l'orgue. Formée au Conservatoire de Metz et ensuite au Conservatoire de Strasbourg, Marie-Paule Baumgartner-Sendron enseigne l'orgue, le piano et la formation musicale à l'école de Musique des Lorraines, ainsi qu'à l'école des Arts de Villerupt et Florange.

– **François Daumail**, flûtiste, a reçu sa formation en flûte à bec au conservatoire de Metz. Il enseigne la flûte à bec et la formation musicale à l'école de Musique des Lorraines. Il dirige également l'orchestre de chambre de Jarny.

– Pour ce concert, des pièces à 2 flûtes seront présentées avec le concours de **Marianne Przychodni**. Formée au conservatoire de Metz, cette flûtiste s'est perfectionnée durant divers stages auprès des plus grands. Elle enseigne la flûte à bec au sein des écoles de musique de Jarny et d'Etain.

- **Le dimanche 22 avril 2018 à 15h**, place à la chanson française avec la **chorale CROC-NOTES** de Ciney. Croc-notes nous promet un concert 100% chansons françaises. La chorale a débuté en 1995. Depuis septembre 2014, **Pierre Donnay** est « le maître de musique » de Croc-notes. Musicien et professeur à l'académie de musique de Bouillon et au conservatoire de Ciney, il fait bénéficier Croc-notes de ses



compétences et d'arrangements personnalisés. Trois musiciens accompagnent la chorale, **Jacques Dogimont** aux claviers, **Vincent Libert** aux percussions et **Damien Libert** à la basse. Croc-notes, des amoureux du chant ... Laissez-vous charmer par leur joie de chanter et leur dynamisme.



- Un rendez-vous à ne pas manquer également pour le concert de clôture de la saison **le dimanche 27 mai 2018 à 15h** avec L'**ORCHESTRE SYMPHONIQUE de VILLERUPT**. Embarqué dans cette aventure depuis 2013, ce bel équipage, composé de musiciens professionnels, amateurs et élèves de l'Ecole des Arts de Villerupt, explore des œuvres du 17ème siècle à nos jours et traverse des styles aux couleurs des cinq continents.

Pour ce concert du 27 mai, **la part belle sera faite à l'Italie** en cette année du 40ème Festival du Film italien de Villerupt. **Des musiques de films** donc au programme avec **Piovani**, compositeur du film « La vie est belle », **Ennio Morricone**, ... mais aussi **Bellini** ou encore **Rossini**. Sous la direction exigeante de **Rémy Narozny-Luppi**, les musiciens nous livrent le récit d'un voyage musical à travers la poésie des œuvres de grands compositeurs ou l'imaginaire que suscitent les musiques de films. Alors, fermez les yeux et laissez-vous emporter vers des horizons où passion rime avec émotion ...



3. Compte-rendu de la seconde saison 2016-2017

♪ Le concert d'ouverture de notre seconde saison a eu lieu le **dimanche 25 septembre** avec l'ensemble « Les Archets du Sablon » sous la direction de Jean-Marie Georges. Cette formation, composée d'élèves de l'académie de musique de Bastogne, nous a présenté un programme de concertos mettant en évidence plusieurs solistes de talent maîtrisant parfaitement le violoncelle, la flûte, l'orgue, le saxophone et le violon. Le programme comportait des œuvres de Vivaldi, Mozart, Quantz, Haendel, Alain Crépin, R. Peterson ainsi qu'une symphonie pour archets de Glück.



♪ Le **dimanche 23 octobre**, ce sont l'orgue et la trompette qui furent mis à l'honneur. Bien consciente que l'orgue de notre église a de nombreuses lacunes, notre association tient cependant à inscrire au cours de chaque saison un concert mettant l'orgue en évidence. Nous avons donc accueilli deux musiciens professionnels : **Christophe Durant et Mathieu Reinert**. Christophe Durant a étudié au Conservatoire de Metz et a obtenu plusieurs premiers prix. Titulaire du Diplôme d'État de formation musicale, il enseigne cette discipline à l'université de Metz et enseigne aussi l'orgue au Conservatoire de Sarreguemines. Il est titulaire de l'orgue historique J-A Silbermann (1746) de Saint Quirin (Moselle). Mathieu Reinert a obtenu ses Prix de Trompette et de Musique de Chambre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il enseigne la trompette au Conservatoire de Thionville ainsi qu'à l'École de musique de Yutz. Christophe Durant et Mathieu Reinert ont interprété un programme composé de pièces allant du 18ème siècle à nos jours.



♪ La saison s'est poursuivie le **27 novembre** avec une remarquable prestation du pianiste d'origine russe **Yuri Klempert**. Issu du conservatoire Moussorgski d'Ekaterinbourg, il s'est produit en Russie mais aussi à Prague, en Allemagne, en France et en Israël. Il a enchanté les 110 auditeurs par son répertoire de pièces classiques puis romantiques. Au programme : Mozart, Beethoven, Chopin, Tchaïkovski et Rachmaninov.



♪ **Le dimanche 12 mars**, notre association a accueilli **le trio Fahy** pour un concert aux accents gaéliques. Kieran Fahy, violoniste, originaire du comté de Galway, Simon Donnelly, guitariste originaire d'Armagh en Irlande du Nord et Lorcan



Fahy, violoniste et mandoliniste ont emmené le public au cœur de l'Irlande avec un programme d'airs traditionnels. Deux cents personnes ont assisté à ce concert en l'église de Messancy.

♪ La saison 2016-2017 s'est terminée avec la prestation remarquable du **chœur Prélude** d'Habay-la-Neuve **le dimanche 23 avril**. Placé sous la direction d'Isabelle Poncelet, le chœur a présenté un très beau répertoire de chants baroques. La soprano Annie Willième a prêté sa voix magnifique à plusieurs œuvres et a chanté



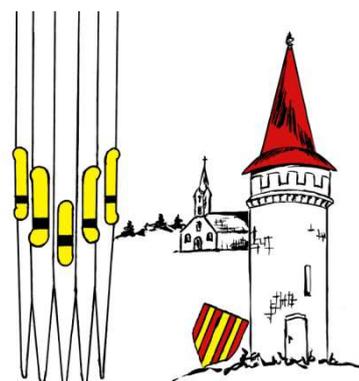
également en duo avec Isabelle Poncelet, un duo tout en harmonie. *Prélude* a conquis le public présent, preuve s'il en fallait, que la musique baroque est une musique vivante, une musique qui se revisite avec nos sensibilités du 21^{ème} siècle. Le chœur était accompagné à l'orgue par Jean-François Georis.



4. Genèse du projet

De nouvelles orgues pour Messancy ...

... et pour toute une région.



**De nouvelles orgues pour Messancy
- ASBL - Eng nei Uergel fir Mietzeg**

Ci-dessous, la lettre ouverte adressée aux donateurs, amis de la musique et des arts :

Madame, Monsieur,
Amis de la musique et des arts,

Que serait notre existence sans musique ? Elle s'invite dans notre vie et nous accompagne au fil des jours, dans les moments de joie et de peine. La musique est un langage universel et une ressource inépuisable pour l'humanité. Nous sommes conviés à en découvrir sa beauté et ses multiples facettes tout au long de notre vie.

Portée par cette conviction, **l'Association Sans But Lucratif « De nouvelles orgues pour Messancy »** vous présente son **projet de construction d'un nouvel instrument en l'église Saint Jacques de Messancy, avec en parallèle la volonté de proposer des concerts variés** : chorales, chants lyriques, ensembles musicaux, chœurs Gospel, concerts de piano et d'orgue.

Si l'orgue est en général associé aux célébrations religieuses, nous souhaitons également démontrer que **l'orgue est bien un instrument à part entière, capable de faire vibrer des publics divers**. Nous sommes persuadés que le moment est opportun pour créer une impulsion nouvelle autour de cet instrument qui a plus d'un tour dans son sac et plus d'un son dans son buffet !

Pour l'anecdote, le mot « orgue » nous fait la surprise d'être au masculin lorsqu'il est employé au singulier et de changer pour le féminin en passant au pluriel. « De nouvelles orgues » désignent ainsi l'instrument et ses composantes.



Un projet utopique ? Un projet fou ? Peut-être, en ces temps de restrictions budgétaires où les milieux culturels sont souvent menacés. Et pourtant notre humanité a plus que jamais besoin de projets, de rêves. Nos musées, nos théâtres, nos salles de concerts, nos chorales, nos formations musicales, nos cercles associatifs sont indispensables à l'équilibre et au bien-être de notre société.

Le patrimoine culturel véhicule des valeurs qui donnent du sens et rassemblent les personnes. La volonté d'installer **de nouvelles orgues** s'inscrit dans cette dynamique de toute une région. Elles feront partie d'**un patrimoine vivant pour les générations actuelles et futures. De plus, chaque orgue est véritablement une œuvre d'art** aussi bien par la composition de l'instrument que par la facture, qui sont uniques en fonction du site. Nous ferons d'ailleurs découvrir l'orgue au plus grand nombre à travers des **visites guidées et des animations pédagogiques pour les enfants.**

Un univers passionnant autour des claviers, buffets, sculptures, sommiers, soufflets, mécaniques, tuyaux en bois et en étain, et l'apport des nouvelles technologies.

Dès aujourd'hui, vous êtes invités à partager cet élan culturel et artistique.

Mais pourquoi ne pas restaurer l'instrument actuel ? L'orgue de l'église Saint Jacques de Messancy a été construit entre 1903 et 1905 par Xavier Wetzel de Jambes. Comme bon nombre d'instruments de cette époque, il n'a pas traversé le temps sans dommages ! En effet, au XX^{ème} siècle, secoués par des courants divers, beaucoup d'instruments ont subi des modifications souvent désastreuses. Celui de Messancy n'a pas échappé à tous ces remous. D'un petit instrument romantique d'une dizaine de jeux, les facteurs successifs ont voulu faire un instrument néo-classique permettant de jouer tout le répertoire musical pour orgue quitte à faire cohabiter des registres musicalement incompatibles. Les buffets ont été inversés afin de créer un grand buffet central ; la traction pneumatique a été partiellement électrifiée et l'appel des registrations, combinaisons et accouplements de claviers a été agencé à l'encontre du bon sens. Le buffet en chêne d'origine a été prolongé d'un mètre par des panneaux de triplex et la traction électropneumatique émet des claquements dérangeants lorsque l'organiste utilise des sonorités douces. En bref, il s'agirait plutôt d'une reconstruction complète que d'une restauration, ce qui engendrerait des coûts tout aussi importants que la construction d'un instrument neuf. (Voir photos annexes)

Nous espérons vivement vous avoir convaincus de la pertinence de notre projet qui se propose de fédérer toute une population locale, régionale et au-delà de nos frontières.

Un site internet rassemble toutes les informations relatives à l'association ainsi que les animations et concerts proposés au fil des mois : www.orgues-messancy.be



Un numéro de compte d'épargne est ouvert au nom de l'ASBL *De nouvelles orgues pour Messancy* : IBAN BE 16 2998 4341 0174 - Code BIC : BPOTBEB1 .

Les dons versés sur ce compte d'épargne seront intégralement consacrés à la construction de l'orgue. (Article 31 des statuts de l'ASBL)

Si vous souhaitez également **soutenir l'animation culturelle** mise en place par l'association, nous vous proposons des **cartes d'adhérents** pour un montant de 15 euros. **Les adhérents reçoivent un bulletin d'information semestriel** : « *La Chamade messancéenne* ».

Les cartes d'adhérents sont disponibles auprès des administrateurs cités ci-après et au secrétariat. **Paiement pour la carte d'adhérent uniquement sur le compte courant** : IBAN BE 29 0004 3181 1664 - Code BIC : BPOTBEB1 .

Au nom de l'association, nous vous remercions sincèrement pour votre soutien.

Pour l'association, les administrateurs :

Olivier	Christian	Marie-Thérèse	Pierre	Myriam
Toussaint	Moïs	Kirsch	Caprasse	Brouwers
<i>Président</i>	<i>Vice-président</i>	<i>Secrétaire</i>	<i>Trésorier</i>	<i>Administrateur</i>

Siège social et secrétariat : **ASBL De nouvelles orgues pour Messancy**
Marie-Thérèse Kirsch - *Secrétaire de l'ASBL*
14A, rue d'Athus
B-6790 Aubange
☎ 0032 / (0)470.89.34.63
E-mail : info@orgues-messancy.be



5. Appel aux mécènes et sponsors

Mesdames, Messieurs,

Un tel projet de construction de nouvelles orgues représente un défi d'envergure et nous aurons besoin de l'appui de toutes les forces vives de la région transfrontalière pour réunir les sommes nécessaires.

Notre ASBL a été créée le 22 juin 2015 et les statuts ont été publiés au Moniteur belge le 2 juillet 2015 sous le numéro 0632.669.533. L'association rassemble des membres bénévoles et passionnés par ce projet. Nous sommes à votre disposition pour vous faire découvrir les multiples facettes de l'univers des orgues et nous vous invitons à partager cet élan culturel et artistique.

La construction de nouvelles orgues recouvre assurément un budget d'importance et nous sollicitons votre aide pour mener à bien cet objectif.

Vous pouvez d'ores et déjà soutenir notre projet, un numéro de compte d'épargne est ouvert au nom de l'ASBL De nouvelles pour orgues pour Messancy : IBAN BE 16 2998 4341 0174 Code BIC : BPOTBEB1 .

Les dons versés sur ce compte d'épargne seront intégralement consacrés à la construction des orgues, comme le stipule l'article 31 de nos statuts :

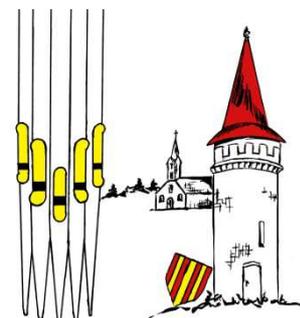
Les ressources de l'association sont scindées en deux pôles très clairs et distincts:

1) Un compte courant pour la gestion du fonds de roulement de l'ASBL servant aux dépenses courantes de celle-ci : achats de fournitures de bureau, règlement des taxes éventuelles, paiement des cachets des artistes, impression de documents divers et toutes dépenses normales liées à la vie courante d'une association. Ce compte est principalement alimenté par les cotisations des adhérents et la vente des tickets d'entrées aux manifestations organisées par l'ASBL.

2) Un compte épargne pour la réalisation du but n°1 de l'article 3, dont les fonds sont bloqués et uniquement utilisables dans ce but précis de construction d'un orgue.

Ce compte est principalement alimenté par les dons et legs perçus pour la construction du nouvel orgue et son futur entretien.

Chaque année, lors de la clôture du budget annuel de l'association, les éventuels excédents du compte courant peuvent être versés vers le compte épargne. A l'inverse, aucun versement



De nouvelles orgues pour Messancy
- ASBL - Eng nei Uergel fir Mietzeg



du compte épargne ne pourra être fait vers le compte courant ou vers quelque compte que ce soit; à l'exception du paiement de la construction d'un orgue (cf. but numéro 1 de l'article 3).

Si vous souhaitez également **soutenir l'animation culturelle** mise en place par l'association, nous vous proposons des **cartes d'adhérents** pour un montant de 15 euros. **Les adhérents reçoivent un bulletin d'information semestriel : « La Chamade messancéenne »**

Les cartes d'adhérents sont disponibles auprès des administrateurs cités ci-après et au secrétariat. Le paiement pour la carte d'adhérent est à verser uniquement sur le compte courant : IBAN BE 29 0004 3181 1664 - Code BIC : BPOTBEB1

Le secrétariat vous fera parvenir votre carte dans les plus brefs délais.

Par avance, merci de votre soutien ! Ce projet n'est pas que le rêve d'une poignée de passionnés, il est aussi votre projet !

Pour l'association, les administrateurs :

Olivier Toussaint : Président

Christian Moïs : Vice-président

Pierre Caprasse : Trésorier

Marie-Thérèse Kirsch : Secrétaire

Myriam Brouwers : Administrateur

Siège social et secrétariat : **ASBL De nouvelles orgues pour Messancy**

14A, rue d'Athus

B-6790 Aubange

☎ 0032 / (0)470.89.34.63

E-Mail : info@orgues-messancy.be



6. Partenariats

L'ASBL remercie chaleureusement le collège communal de Messancy de lui permettre d'organiser des concerts à l'église et les membres de la fabrique d'église pour leur accueil au sein de celle-ci.

Nous remercions aussi chaleureusement nos différents partenaires pour leur contribution à notre projet musical et culturel.



7. Annexes

Voici quelques photos de l'état actuel de l'orgue, présenté à la page 10 sous le paragraphe :
"Mais pourquoi ne pas restaurer l'instrument actuel ?"



